" Précarité, inégalité, dévalorisation " UNE DEGRADATION GRANDISSANTE DU STATUT AED

Nous, Assistants D'Educations, avons pour mission la surveillance, l'encadrement éducatif, l'accompagnement pédagogique et le suivi des élèves tout au long de leur scolarité.

Aujourd'hui, la précarité reste la principale caractéristique de notre catégorie. Les surveillants étudiants, encore en majorité, rencontrent de plus en plus de difficultés à poursuivre leurs études avec des contrats d'un an renouvelables six ans dans le meilleur des cas et en travaillant parfois 40 heures par semaine, les AED se retrouvent au chômage et sans aucune reconnaissance des compétences acquises, en effet nous ne sommes bel et bien que des pions.

Voici quelques années que le gouvernement expose ses théories sur la refondation de l'école portant l'idée de "réussite scolaire pour tous", d'un système éducatif juste et efficace, "auprès de personnels formés et reconnus". Or, L'Education nationale fait de plus en plus appel aux contrats précaires ne laissant aucune chance de "réussite scolaire" ou de "qualification" au personnel encadrant.

Personnels encadrants qui ne sont donc eux-mêmes "ni formés ni reconnus".

Être assistant-e d'éducation est pourtant devenu un vrai travail professionnel, qui devrait être reconnu de tous .

À la rentrée 2015, les personnels des réseaux d'éducation prioritaire bénéficient de la nouvelle prime REP: cela représente **110 000 personnes** (enseignants, CPE, Copsy, personnels administratifs , sociaux et de santé ainsi que les agents techniques). « Tous les agents » sont concernés, affirme Mme La Ministre : mais les AED, AESH et CUI sont encore les grands oubliés !

Cette prime est versée pour « faire face à des tâches spécifiques dans les écoles et collèges socialement défavorisés [...] au vu de l'intensité de la tâche ». Nous personnels de surveillance et d'encadrement faisons partie intégrante des équipes pédagogiques et sommes en première ligne dans la gestion des situations de tension ou de violence, et ce, au quotidien. Sans nous, les établissements ne fonctionneraient pas correctement. Nous exerçons auprès des élèves un rôle majeur , en effet nous sommes les interlocuteurs privilégiés des élèves sous un statut ultra précaire. Nous méritons d'avoir la reconnaissance de la spécificité de notre travail en REP et devons percevoir, au même titre que tous les personnels, l'indemnité REP.

Nous demandons donc:

- → La titularisation des contrats AED
- →La possibilité de généraliser les contrats de 3 ans

- → La possibilité de continuer au-delà des 6 ans pour terminer ses études ou obtenir une formation qualifiante
- →L'accès à un réel droit à la formation
- →La reconnaissance des compétences acquises
- →Le droit à la prime REP
- →Ainsi que la valorisation de notre travail
- →La reconnaissance comme étant membre de l'équipe éducative mais aussi pédagogique.

Vous ne supportez plus d'avoir un métier qui n'est pas considéré comme tel, de pouvoir être remercié au bout de 6 ans sans validation d'acquis, sans reconnaissance de votre expérience ?

Vous ne supportez plus d'être le seul corps de contractuels qui ne peuvent pas obtenir un CDI , ni primes ?

ALORS VENEZ A LA GREVE GENERALE DES A.E.D

MARDI 24 MAI 2016

Pour plus d'information voici la page Facebook :

https://www.facebook.com/aedmarseille13/?ref=aymt
homepage panel ou mobilisation AED

mais aussi l'adresse mail : aedsmarseille@yahoo.com